

# L'écologie radicale multiplie ses actions

**A**près la récente revendication de l'attentat du 10 avril contre les locaux nîmois de la Fédération départementale des chasseurs du Gard, par le Front de libération animale (ALF), Pierre de Boisguilbert, de la Fédération Nationale de Chasse (FNC), dénonce une radicalisation de leurs actions.

## **La revendication de l'ALF vous a-t-elle surpris ?**

Non. Car l'ALF, n'en est pas à son coup d'essai en France. Depuis quelques mois, la police leur attribue plusieurs actions, comme la destruction d'un élevage de faisans dans les Yvelines, mais aussi, des opérations commando dans des abattoirs, notamment à

Champigné St Hilaire (86) ou encore à Perpignan, en décembre dernier.

## **Qui se cache derrière l'ALF ?**

Considéré par le FBI comme l'une des organisations terroristes, c'est le mouvement de libération animale le plus extrémiste. Né aux Etats-Unis avant de se développer en Europe, il regroupe essentiellement des vegans ("végétaliens") et autres antispécistes (opposés à l'exploitation et maltraitance des animaux). Ce sont souvent des adeptes de la philosophie de l'Australien Peter Singer. Partant du principe de Darwin, il dit que l'homme n'a aucun droit sur l'animal, ni de le tuer, ni de les manger, encore moins de

jouer avec. Leur credo est de rendre toutes les activités qui ont trait à l'animal, non viables. Par exemple, libérer des animaux d'élevage ou de gibier, attaquer des abattoirs...

## **Ce mouvement est-il structuré ?**

Il n'y a pas de structure, ni de chef. Il y a des idées, des modes de pensées et des modes d'action qui sont véhiculés par internet et uniquement par internet. N'importe qui peut commettre des actes, au nom de l'écologie radicale et quelque temps après, les revendiquer au nom de l'ALF.

## **Avec l'incendie de Nîmes, n'ont-ils pas franchi une nouvelle étape ?**

L'ALF se radicalise notamment

en France avec des actions qui n'existaient pas il y a encore quelques années. Ils ont élargi leurs cibles. Après l'industrie pharmaceutique, puis les cirques, les abattoirs, ou les corridas, ils s'attaquent maintenant et de façon violente à la chasse.

## **Cette escalade vous inquiète-t-elle ?**

Le gouvernement qui vient de publier un décret instaurant une contravention pour obstruction délibérée à un acte de chasse est engagé dans la lutte contre la violence des mouvements extrémistes de la protection animale. Toutefois, et si nous demandons à nos membres de ne pas répondre à la provocation de ces activistes, nous restons vigilants...

**Recueilli par Zoé Cadiot**



Pierre de Boisguilbert regrette la radicalisation de certains écolos.